

20 mai 2008
Français
Original: anglais

**Groupe de travail intergouvernemental d'experts
à composition non limitée sur la coopération
internationale pour l'élimination des cultures
de plantes servant à fabriquer des drogues
illicites et le développement alternatif**

Vienne, 2-4 juillet 2008

Ordre du jour provisoire et annotations

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Résultats significatifs et mesurables dans le domaine de la réduction de l'offre.
4. Limites et problèmes.
5. La voie à suivre: détermination des éléments à examiner par la Commission des stupéfiants lors de ses réunions intersessions:
 - a) Champ et portée du développement alternatif;
 - b) Intégration du développement alternatif dans une stratégie de développement plus large;
 - c) Interventions successives;
 - d) Évaluation de l'impact grâce au suivi et à l'aide d'indicateurs.
6. Conclusions.
7. Adoption du rapport du groupe de travail.



Annotations

1. Élection du bureau

Après l'ouverture de la réunion du groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée sur la coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et le développement alternatif, celui-ci élira un bureau, composé d'un Président, d'un Vice-président et d'un Rapporteur.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Après l'élection du bureau, le groupe de travail adoptera l'ordre du jour et conviendra de l'organisation des travaux (voir annexe).

L'ordre du jour provisoire de la réunion a été établi conformément à la résolution 51/4 de la Commission des stupéfiants intitulée "Préparatifs du débat de haut niveau devant se tenir à la cinquante-deuxième session de la Commission des stupéfiants sur la suite donnée à la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale", adoptée le 14 mars 2008. Dans cette résolution, la Commission a décidé de créer des groupes de travail intergouvernementaux d'experts à composition non limitée pour qu'ils examinent de manière coordonnée les sujets suivants:

- a) Réduction de la demande de drogue;
- b) Réduction de l'offre (fabrication et trafic);
- c) Lutte contre le blanchiment d'argent et promotion de la coopération judiciaire;
- d) Coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et développement alternatif;
- e) Contrôle des précurseurs et contrôle des stimulants du type amphétamine.

Dans la même résolution, la Commission a décidé que chacun des groupes de travail se réunirait une fois pendant trois jours pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et buts fixés par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire, ainsi que les domaines nécessitant des efforts supplémentaires, et tirerait des conclusions pour les prochaines discussions intersessions.

3. Résultats significatifs et mesurables dans le domaine de la coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et du développement alternatif

Le groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée sur la coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et le développement alternatif devrait examiner les mesures prises par les États Membres depuis 1998 pour atteindre les buts et objectifs fixés à la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

Documentation*

Note du Secrétariat sur les résultats obtenus par les États Membres dans la réalisation des objectifs et buts fixés par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire, les limites et problèmes rencontrés et la voie à suivre: Coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et développement alternatif (E/CN.7/2008/WG.3/2)

Rapport du Directeur exécutif sur la collecte et l'exploitation de données et de connaissances complémentaires liées aux drogues à l'appui de l'évaluation globale, par les États Membres, de l'application des déclarations et mesures adoptées par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire (E/CN.7/2008/8)

Cinquième rapport du Directeur exécutif sur le problème mondial de la drogue (E/CN.7/2008/2)

Cinquième rapport du Directeur exécutif sur le problème mondial de la drogue: Plan d'action sur la coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et les activités de substitution (E/CN.7/2008/2/Add.2)

Rapport du Directeur exécutif sur la collecte et l'exploitation de données et de connaissances complémentaires liées aux drogues à l'appui de l'évaluation globale, par les États Membres, de l'application des déclarations et mesures adoptées par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire (E/CN.7/2008/8)

Données et connaissances complémentaires liées aux drogues à l'appui de l'évaluation globale, par les États Membres, de l'application des déclarations et mesures adoptées par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire (E/CN.7/2008/CRP.1 à 9 et 11)

"Beyond 2008": contribution d'organisations non gouvernementales à la mise en œuvre de la Déclaration politique et des Plans d'action adoptés par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire (E/CN.7/2008/CRP.12)

Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants conformément à la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale (E/CN.7/2008/CRP.16)

4. Limites et problèmes

Le groupe de travail examinera les problèmes que les États Membres ont rencontrés dans la réalisation des buts et objectifs fixés à la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Il devrait recenser les objectifs et les buts qui n'ont pas encore été atteints à l'échéance de 2008.

Documentation*

Note du Secrétariat sur les résultats obtenus par les États Membres dans la réalisation des objectifs et buts fixés par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire, les limites et problèmes rencontrés et la voie à suivre: Coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et développement alternatif (E/CN.7/2009/WG.3/2)

* La documentation sera disponible sur le site web de l'ONUDC (<http://www.unodc.org/unodc/en/commissions/UNGASS/01-Preparations.html>).

Cinquième rapport du Directeur exécutif sur le problème mondial de la drogue (E/CN.7/2008/2)

Cinquième rapport du Directeur exécutif sur le problème mondial de la drogue: Plan d'action sur la coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et les activités de substitution (E/CN.7/2008/Add.2)

Rapport sur la cinquante et unième session de la Commission des stupéfiants (E/2008/28)

5. La voie à suivre: détermination des éléments à examiner par la Commission des stupéfiants lors de ses réunions intersessions

Le groupe de travail devrait déterminer les éléments de nature à orienter les politiques internationales en matière de drogue dans le domaine de la coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et le développement alternatif au-delà de 2009, compte tenu des débats qui se seront déroulés au titre des points 3 et 4 de l'ordre du jour provisoire.

Documentation*

Note du Secrétariat sur les résultats obtenus par les États Membres dans la réalisation des objectifs et buts fixés par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire, les limites et problèmes rencontrés et la voie à suivre: Coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et développement alternatif (E/CN.7/2009/WG.3/2)

“Rendre la lutte contre les drogues plus pertinente: tirer les enseignements de la décennie écoulée depuis la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale”; rapport du Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime: contribution à l'examen de la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale (E/CN.7/2008/CRP.17)

6. Conclusions

En application de la résolution 51/4 de la Commission, des réunions intersessions devraient avoir lieu au cours du second semestre de 2008 pour élaborer les recommandations de décisions que la Commission adoptera à sa cinquante-deuxième session en 2009. Les réunions intersessions devraient tenir compte, notamment, des conclusions des groupes de travail pour fournir des éléments de base à l'appui de l'élaboration du texte qui sera issu du débat de haut niveau de la cinquante-deuxième session.

Dans cette résolution, il était également décidé qu'une déclaration politique et, le cas échéant, d'autres déclarations et mesures visant à renforcer la coopération internationale devraient être envisagées et adoptées lors du débat de haut niveau et qu'elles devraient, compte tenu des résultats de l'examen, définir les priorités futures et les domaines nécessitant de nouvelles mesures ainsi que les objectifs et buts à fixer pour lutter contre le problème mondial de la drogue au-delà de 2009.

7. Adoption du report du groupe de travail

Il est prévu que le groupe de travail adoptera son rapport qui renfermera des conclusions, le dernier jour de la réunion.

Annexe

Projet d'organisation des travaux

Le projet d'organisation des travaux est subordonné à l'approbation ou du groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée sur la coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et le développement alternatif. Dès que le débat concernant un point ou un point subsidiaire de l'ordre du jour sera terminé, le groupe de travail passera au point suivant, s'il en a le temps.

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre ou description</i>
Mercredi 2 juillet		
15 heures-18 heures		Ouverture de la réunion
	1	Élection du bureau
	2	Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation
	3	Résultats significatifs et mesurables dans le domaine de la coopération internationale sur l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et du développement alternatif
	4	Limites et problèmes
Jeudi 3 juillet		
10 heures-13 heures	4	Limites et problèmes (<i>suite</i>)
	5 a)	Champ et portée du développement alternatif
	5 b)	Intégration du développement alternatif dans une stratégie de développement plus large
15 heures-18 heures	5 c)	Interventions successives
	5 d)	Évaluation de l'impact grâce au suivi et à l'aide d'indicateurs
Vendredi 4 juillet		
10 heures-13 heures	6	Conclusions
15 heures-18 heures	6	Conclusions (<i>suite</i>)
	7	Adoption du rapport du groupe de travail
		Clôture de la réunion